

Le 28 janvier 2016

Objet : Demande d'accès # 2016-01-35 - Lettre réponse
V/D : Client/Objet 201846.8

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 janvier dernier, concernant la lettre du ministère à Transports Canada en date du 15 janvier 2016 concernant le navire abandonné Kathryn Spirit. Le document visé par votre demande est accessible.

Il s'agit de :

- Lettre du 15 janvier 2016, 1 page.

Vous noterez que certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à Mme Anne-Marie St-Pierre, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse anne-marie.st-pierre@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Păşcale Porlier

p. j. (3)

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

Longueuil, 15 janvier 2016

Monsieur Pierre Lebrun
Gestionnaire, Sécurité maritime
Centre de Transport Canada
800, boul. René-Lévesque Ouest, suite 620
Montréal (Québec) H3B 1X9

Objet : Navire Kathryn Spirit, amarré à Beauharnois

Monsieur,

Depuis août 2011, le navire-cargo Kathryn Spirit est amarré au quai de l'entreprise Centre de recyclage Beauharnois inc. D'abord propriété de Les Investissements René St-Pierre, le navire a été vendu à une firme mexicaine en 2012. Selon les informations que nous avons reçues de la part de votre ministère et de la garde côtière, bien qu'à nouveau immatriculé en décembre 2014, le navire n'aurait pu prendre le départ, compte tenu des diverses exigences pour son transport.

Le 30 novembre dernier, la Garde-Côtière nous faisait part de l'abandon du navire Kathryn Spirit par l'actuel propriétaire, Reciclajo Econojlocs Maritimos, pour le motif que cette firme mexicaine
23-24 . Nous avons aussi été informés que l'entreprise chargée par l'ancien
propriétaire de faire le nécessaire afin de maintenir l'épave à flots 23-24

Compte tenu de ce qui précède, nous souhaitons connaître la nature du suivi que Transport Canada compte assurer dans ce dossier.

DS/jd

53-54
Daniel Savole, directeur régional

c. c. M. Martin Blouin, Garde Côtière, Pêche et Océans Canada